



Section des Yvelines

Bulletin d'information du Comité de Rambouillet

Numéro 13, mai 2026

Le mot du Président

Chers amis,

Nous vivons dans un monde de plus en plus instable et de plus en plus dangereux. L'agression russe contre l'Ukraine a été déclenchée depuis maintenant plus de 4 ans et la durée de cette guerre va bientôt dépasser celle de 1914-1918. Le Proche-Orient est en proie à une guerre impliquant les Etats-Unis et plusieurs pays de la région. Les risques d'extension existent. D'autres conflits opposent des pays à travers le monde. Le droit international est bafoué, les crimes de guerre se multiplient, l'ONU, créée à l'issue de la seconde guerre mondiale pour maintenir la paix, est absente et son secrétaire général est inexistant.

Face à ces périls montants, la France, comme d'autres pays européens, augmente son budget consacré à la défense pour préserver la démocratie et la paix que nous connaissons depuis des décennies. Notre dissuasion nucléaire est là pour nous protéger dans des situations extrêmes, lorsque nos intérêts vitaux sont menacés. Nos armées se renforcent pour devenir plus robustes et un service militaire, suspendu par la loi du 28 octobre 1997, pourrait réapparaître sous une forme différente. L'absence d'une défense européenne, l'éloignement progressif des Etats-Unis et les interrogations sur l'avenir de l'OTAN dans sa forme actuelle pèsent sur notre protection.

Se défendre, c'est pouvoir, bien sûr, c'est disposer de capacités d'un niveau adapté face à une menace qui devient de plus en plus protéiforme. Mais l'armement des forces n'est pas suffisant. Se défendre, c'est aussi vouloir. La résistance qu'opposent les ukrainiens face à une Russie dont les ressources humaines et matérielles sont nettement supérieures montre que la volonté du peuple est essentielle. Alors cultivons et développons cet esprit de défense pour ne pas tomber, un jour, sous le joug d'une puissance étrangère hégémonique. Il nous appartient d'y contribuer pour être moralement prêt si, par malheur, la nécessité de se défendre contre une agression apparaissait. Ne pas oublier notre passé et connaître l'histoire de notre pays pour prendre conscience de cette impérieuse nécessité est un de nos rôles. Notre présence aux cérémonies commémoratives, avec notre drapeau, nos

interventions dans les écoles, la conduite des élèves au ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe, notre présence active lors des remises des décrets de naturalisation, font partie des actions que nous menons dans ce but.

Continuons donc à apporter notre pierre à cet édifice et contribuons à développer cet esprit de défense si indispensable, en dehors de toute volonté agressive, dans le seul but de préserver la paix et l'indépendance de notre patrie.

Amitiés.

Général (2S) Michel Clémot

Remise du prix de la SMLH *'Honneur en action*® à Michel Clémot : *Henri Labouret, fondateur et premier président du comité de Rambouillet (Yvelines)*

La cérémonie officielle de remise des prix de « L'Honneur en action® » 2025 s'est déroulée le 20 janvier 2026, à la *Salle des rencontres de l'Institut national des Invalides* en présence de nombreux présidents de sections (dont Mme Marie-France Jourdan, présidente de notre section des Yvelines et vice-présidente nationale), des récipiendaires, ainsi que du président de leur comité et quelques-uns de leurs amis.



Le président de la SMLH, l'amiral Coldefy, a rappelé l'objectif de ce prix : distinguer les projets qui portent haut les valeurs de solidarité et d'entraide ; l'honneur et la générosité. Il récompense celles et ceux qui mettent leur énergie, leur talent, leur temps et leur dévouement au service des autres. Dix-neuf projets, présentés par des membres de la SMLH appartenant à des sections réparties sur l'ensemble du territoire, y compris ultramarin (La Réunion), ont été distingués. D'une grande diversité, ils concernent plusieurs dimensions des entreprises mémorielles et du devoir de mémoire mais aussi la formation à l'écriture et à la lecture des jeunes en difficulté, des actions favorisant la citoyenneté inclusive, la mobilisation de la vigilance afin de mieux prévenir des incendies de forêt dans les régions particulièrement exposées et plus généralement la protection de l'environnement.

Nos sociétaires connaissent depuis plusieurs années les efforts déployés par notre président, le général Michel Clémot, afin de restituer l'histoire des présidents successifs de notre comité de Rambouillet. Et tout d'abord de son, de notre, fondateur, le capitaine Henri Labouret qui avait commandé la compagnie de gendarmerie de Rambouillet de 1919 à 1923, avant de fonder le comité de la SEMLH de Rambouillet en 1928 (cf. bulletin du comité de mai 2023). Grâce à son travail sur de nombreuses sources d'archives, Michel Clémot lui a consacré une biographie précise et riche, publiée par la SHARY en 2024. Lorsqu'en 2023, le projet de rendre hommage à notre fondateur sur sa tombe à la date anniversaire de sa mort (le 4 avril) a pris corps, puis que le général Clémot s'est engagé, avec le chef d'escadron Flouriot, alors commandant de cette compagnie, dans l'inauguration du tableau d'honneur des commandants de compagnie et d'un tableau d'hommage au capitaine Labouret, maintenant exposés dans les locaux de la compagnie (cf. bulletin de septembre 2024), il devenait clair que le projet de biographie s'était singulièrement élargi. Lorsqu'avec le chef d'escadron Flouriot le général Clémot a initié le projet de nommage de la Gendarmerie de Rambouillet du nom de « *caserne Capitaine Henri Labouret* », opération nécessairement difficile car de très nombreuses décisions doivent être réunies, il est apparu que

l'ensemble de ces actions complémentaires inscrites dans la durée, en lien avec des descendants du capitaine Labouret, la société civile, les autorités administratives et la municipalité de Rambouillet, constituaient un projet en phase avec l'esprit du prix l'Honneur en action® de la SMLH. Le général Clémot a donc déposé, avec le soutien sans faille du Dr. Marie-France Jourdan, présidente de la section des Yvelines, dès le début de l'année 2025, le projet *Hommage à Henri Labouret, fondateur et premier président du comité de Rambouillet (Yvelines)*.

Coorganisée avec la compagnie de gendarmerie de Rambouillet, la cérémonie de nommage a eu lieu le 13 juin 2025 et rapportée dans notre bulletin de septembre 2025.



Hommage au capitaine Labouret, le 10 avril 2026, au cimetière ancien de Rambouillet, en présence de la famille

A la suite de la réunion du comité de sélection de la SMLH, fin 2025, ce projet a été retenu parmi ceux distingués par l'attribution d'une dotation financière. Cette dotation a permis de couvrir les frais engagés lors des différentes étapes de mise en place de ce parcours de reconnaissance mémorielle qui inscrit encore davantage la Légion d'honneur et la SMLH dans l'espace urbain de Rambouillet. Désormais nous pouvons arpenter la rue de la Légion d'honneur (inaugurée le 13 juillet 2021, elle constitue l'aboutissement d'un projet porté par le colonel Mougenot, président du comité pendant 22 ans) mais aussi méditer devant la gendarmerie « caserne Capitaine Henri Labouret ».

NOS ACTIONS ENVERS LA JEUNESSE

Soutenue par des partenaires opérationnels engagés à nos côtés (le directeur académique des services de l'éducation nationale -DASEN-, le service départemental d'intervention et de secours -SDIS-, l'Association des maires ruraux des Yvelines -AMRY-) ainsi que par des mécènes attentifs à la réussite de nos actions (le Conseil Régional, La France Mutualiste, le Groupe Savencia, le Groupe GTT, le Groupe Maçons Parisiens, le Crédit Mutuel...), la section des Yvelines de la SMLH, prend une part croissante à cet axe essentiel du projet associatif national qui constitue la solidarité envers la jeunesse. Le comité de Rambouillet est bien sûr mobilisé et il apporte chaque année une contribution déterminante aux différentes actions développées.

Le 4 décembre 2025, au Château de Versailles, la première édition du *Prix du Jeune méritant* a permis de récompenser vingt-deux jeunes professionnels distingués pour la force, voire l'originalité, de leur engagement citoyen (*La Cohorte* a consacré un article à cet événement, numéro d'avril 2026, page 91).



Les lauréats du *Prix du jeune méritant*, le 4 décembre 2025. Château de Versailles.

Le 12 mai s'est tenu, pour la 4^{ème} année au théâtre Montansier de Versailles, le *concours d'éloquence* organisé par la section sous le pilotage de France Kolb, secrétaire adjointe de notre comité. Des élèves de classes de première et de terminale, issus cette année de quatre lycées professionnels du



Prix *coup de cœur*, les élèves du Lycée Louise Weiss (Achères) et les membres du jury du concours.

lycée Jean-Paul II de Sartrouville et le *prix d'honneur* au lycée Saint-Thomas de Villeneuve de Saint-Germain-en-Laye.

département (académie de Versailles) ont planché en équipe sur le thème « *l'IA, les réseaux sociaux : les nouveaux défis de la liberté d'expression* ».

Nous avons assisté à quatre très belles prestations sur le fond comme sur la forme, qu'il a été bien difficile de départager.

Le 1^{er} prix de notre concours 2026 a été attribué à l'équipe du Centre de formation d'apprentis AFIPE de Poissy.

Sans classement, trois prix spécifiques ont été remis aux trois autres équipes : le *prix coup de cœur du jury* au lycée Louise Weiss d'Achères (seul lycée du secteur public), le *prix de la créativité* au



Premier prix, élèves du CFA AFIPE, Poissy.



Prix de la créativité, élèves du lycée Jean-Paul II, Sartrouville.



Prix d'honneur, élèves de Saint-Thomas de Villeneuve, Saint-Germain-en-Laye.

Très bientôt, le 3 juin, à la préfecture du département, seront solennellement remises les récompenses aux seize lauréats du *Prix départemental de l'apprentissage*. Nous y reviendrons dans notre prochain bulletin.

Enfin, nous sommes entrés dans la préparation de la 3^{ème} édition des *Olympiades de la Jeunesse* prévue le 30 janvier 2027 au Grand Palais. Les comités sollicitent actuellement la participation des lycées professionnels des Yvelines ; deux lycées de Maurepas (Les 7 Mares et Dumont d'Urville) ont déjà constitué une quinzaine d'équipes pour participer à cette action phare qui est structurée en trois grandes thématiques : solidarité et engagement, valeurs et culture, savoir-faire et métiers.

LA PRESENCE DU COMITE

Des membres du bureau étaient présents

En janvier, vœux des maires d'Orphin (le 10), Orcemont (le 10), Emancé (le 11), du président de Rambouillet Territoires (le 15), à l'hôpital de pédiatrie et de rééducation de Bullion (le 16), des maires de Saint-Arnoult-en-Yvelines et de Sonchamp (le 16), du Perray-en-Yvelines (le 17), des maires de Coignièrès (le 23), de Saint-Hilarion (le 24), de Vieille-Eglise-en-Yvelines (le 25), de Mme Aurore Bergé, ministre, et de Mme Ronceret, députée (le 27)

Le 20 janvier, intervention dans deux classes de CM2 à l'école Gambetta à Rambouillet et remise du prix Honneur en action 2025 au général Clémot

Le 21 janvier, réunion du conseil de section des Yvelines à Poissy

Le 22 janvier, réunion du bureau du comité

Le 23 janvier 2026, grandes couleurs au quartier général Estienne à Rambouillet et entretien avec monsieur José Fonseca, directeur général de la Fondation Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Le 24 janvier, entretien avec madame Renée Mougenot, veuve du colonel Yves Mougenot, président du comité de 1999 à 2021

Le 26 janvier, réunion préparatoire à la journée du 21 mai consacrée au devoir de mémoire au profit d'élèves à Voisins-le-Bretonneux

Le 27 janvier, lever des couleurs de Chypre à l'occasion du début de la présidence chypriote de l'Union européenne et réunion préparatoire à la journée du 28 mai consacrée au devoir de mémoire au profit d'élèves à Poigny-la-Forêt et La Boissière-Ecole

Le 29 janvier, intervention dans deux classes de CM2 à l'école Gambetta à Rambouillet

Le 30 janvier, présence à la conférence « Général de Castelnau » organisée par le comité du Chesnay-Rocquencourt

Le 3 février, intervention dans deux classes de l'école Clairbois à Rambouillet

Le 7 février, assemblée générale de l'Union des associations patriotiques de Rambouillet, dont le comité est membre

Le 10 février, obsèques de Marcel Boscher, doyen du comité, à Rambouillet (cf. article ci-après)

Le 15 février, clôture de l'assemblée générale de la section de Rambouillet de l'Union nationale des parachutistes

Le 18 février, grandes couleurs au quartier général Estienne à Rambouillet en présence du commissaire général hors classe Marcotte, directeur central du service du commissariat aux armées

Le 27 février, entretien avec madame Ysabelle May-Ott, maire de Sonchamp

Le 1^{er} mars, hommage au sergent Michel Fournage, mort pour la France en Algérie en 1958 (dont le nom a été donné à la section de Rambouillet de l'Union nationale des parachutistes), à Saint Hilarion

Le 7 mars, clôture de l'assemblée de la 48^{ème} section de Société d'Entraide de la Médaille Militaire à Rambouillet

Le 10 mars, hommage à André Thome à l'occasion du 110^{ème} anniversaire de sa mort devant le monument Soldat du droit à Douaumont et conférence du général Clémot à l'ossuaire de Douaumont (Meuse) sur le parcours de ce maire de Sonchamp et député de Rambouillet mort pour la France le 10 mars 1916 durant la bataille de Verdun

Le 12 mars, réunion de bureau à Rambouillet

Le 14 mars, entretien avec le major Roger Kiéken, membre du comité (cf. article ci-après)

Le 19 mars, intervention dans deux classes de l'école du Vieil Orme à Rambouillet et entretien avec des représentants de l'association des Petits frères des pauvres à Rambouillet

Le 20 mars, cérémonie d'hommage au soldat Claude Dufлот, mort pour la France le 3 août 1959 en Algérie et inauguration d'une plaque mémorielle, au cimetière de Sonchamp

Le 25 mars, réunion du bureau sur l'entraide, à Rambouillet

Le 26 mars, grandes couleurs au quartier général Estienne à Rambouillet

Le 4 avril, clôture de l'assemblée générale du comité de Rambouillet de l'association des officiers de réserve à Neauphle-le-Château

Le 7 avril, intervention dans une classe de l'école d'Arbouville à Rambouillet

Le 9 avril, 3^{èmes} assises du monde combattant et patriotique à Rambouillet

Le 10 avril, hommage au capitaine Henri Labouret pour l'anniversaire de son décès, le 4 avril 1940, au cimetière ancien de Rambouillet

Le 11 avril, clôture de l'assemblée générale de l'Association des médaillés du travail du Sud Yvelines

Le 14 avril, réunion du conseil de section de la SMLH des Yvelines (réunion des membres du bureau de la section et des présidents de comité) à Rambouillet

Le 16 avril, intervention dans deux classes de l'école Les Pépinières à Voisins-le-Bretonneux en prévision de la journée du 21 mai consacrée au devoir de mémoire à Paris avec présence au ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe

Le 23 avril, grandes couleurs au quartier général Estienne à Rambouillet

Le 25 avril, commémoration de la bataille de Camerone, à Rambouillet

Le 26 avril, commémoration du Souvenir de la déportation à Rambouillet, Le Perray-en-Yvelines, La Celle-lès-Bordes

Le 27 avril, hommage à Stéphanie Montfermé, assassinée le 23 avril 2021, victime du terrorisme, au commissariat de police de Rambouillet

Le 29 avril, entretien avec monsieur Emmanuel Evezard, conseiller municipal de Rambouillet, délégué aux affaires patriotiques.

Les mouvements au sein du comité

Arrivées : Madame Véronique Matillon, maire de Rambouillet, le 19 janvier 2026
Lieutenant-colonel Antoine Mercuri, ancien commandant de la compagnie de gendarmerie de Rambouillet, jusqu'alors ami de la SMLH, le 3 février 2026

Départs : Madame Nathalie Papp, vers la section de la Gironde, le 27 janvier 2026
Commissaire général (2S) Cyril Villerbu, ancien commandant d'armes de Rambouillet, vers la section de Haute-Saône, le 19 février 2026

Décès : Monsieur Marcel Boscher, le 1^{er} février 2026, à 104 ans.

Major Roger KIEKEN, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire et chevalier de l'Ordre national du mérite, un parcours rare



Roger Kieken, né le 18 septembre 1967 à Maubourguet (Hautes-Pyrénées), passe sa jeunesse dans le sud-ouest. Très vite, il décide de devenir parachutiste.

A 17 ans et demi, il suit une préparation militaire parachutiste, s'engage dans l'armée et rejoint l'école d'application de l'artillerie à Draguignan (Var). Major de promotion dans sa spécialité, il choisit le 35^{ème} régiment d'artillerie parachutiste (RAP) à Tarbes (Hautes-Pyrénées), qui sera son régiment de cœur. Maréchal des logis en 1987, maréchal des logis-chef en 1991, il obtient de multiples qualifications : moniteur parachutiste à seulement 23 ans, moniteur commando, moniteur de tir de combat, instructeur de secourisme et de sauvetage au combat... Il enchaîne les missions : République centrafricaine (à cinq reprises), Gabon, Kosovo et Rwanda.

En 1996, il est affecté au Centre d'instruction prémilitaire de Dijon (Côte d'Or) en qualité de moniteur parachutiste. Adjudant en 1998,

blessé gravement lors d'un saut de démonstration, il perd son « aptitude parachutiste ». Muté à l'École des sous-officiers d'active à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), Roger Kieken ne renonce pas et, à force de volonté et de courage, repasse avec succès les difficiles épreuves pour regagner son aptitude perdue. De retour au 35^{ème} RAP en 2001, il sert en Nouvelle Calédonie en 2004 puis, adjudant-chef en 2005, au Kosovo. Reçu 1^{er} au concours d'accès au grade de major pour l'artillerie, il est promu en janvier 2008.

Volontaire, le major Kieken part en Afghanistan en avril 2011 avec la brigade parachutiste pour assurer la coordination des feux. Déployé dans un PC tactique, au plus près des zones de combat, il vit une expérience qui le marque à vie. Le 13 juillet 2011, après un attentat suicide à l'explosif, il participe à la récupération des corps de cinq de ses camarades tués et durement mutilés, à leur reconditionnement pour les placer dans des sacs mortuaires, mais aussi aux soins et à l'évacuation des blessés. Trois jours plus tard, son détachement tombe encore une fois dans une embuscade et un combat violent s'engage durant une heure et quart, sous un feu nourri. Par une action remarquable, il neutralise plusieurs assaillants et brise l'assaut ennemi. Peu après, le 3 octobre, il est blessé par l'explosion d'une roquette tombée près de lui ; il souffre d'un traumatisme sonore gravissime et d'un douloureux blast pulmonaire. Hospitalisé, refusant ensuite d'être évacué, il retrouve son unité jusqu'à la fin du séjour. Atteint d'un important syndrome de stress post-traumatique, il sera longuement soigné pour cette blessure de guerre invisible.

Redevenu « inapte parachutiste », il est affecté à la Section technique de l'armée de terre (STAT) à Versailles en 2012 et intervient à l'étranger, au titre de la coopération, pour y former des cadres. Toujours actif, président des sous-officiers de la STAT, il devient officier de sécurité et quitte l'armée en 2020, au terme de 35 ans de service. Au moment de son départ, il bénéficie d'un pécule de reconversion attribué chaque année aux 10 sous-officiers les plus "méritants" de l'armée de terre. A 52 ans, il entame alors une carrière civile comme cadre dans un important groupe industriel de défense.

Marié, père de 4 enfants, le major Kieken a reçu de nombreuses lettres de félicitations, dont deux hors service, pour avoir porté secours à des civils en danger. Chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, chevalier de l'Ordre national du mérite, il est titulaire de la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze pour une citation à l'ordre de la brigade pour son action en Afghanistan, de la croix du combattant, de la médaille des blessés et de nombreuses autres décorations.

Il est secrétaire de la section de Rambouillet de l'Union Nationale des Parachutistes et a récemment été élu au comité d'honneur de cette association où il siège avec de hautes autorités parachutistes, au passé glorieux, et où il est l'un des très rares sous-officiers.

Notre comité, dont il est membre depuis 2021, est fier de le compter dans ses rangs.

Marcel Boscher, une vie d'engagements

Marcel Boscher nous a quittés le 1er février 2026, à l'âge de 104 ans. Nombreux sont les plus anciens habitants de Rambouillet qui se souviennent de l'Imprimerie dirigée par cet homme d'énergie qui, à l'âge de 15 ans, avait obtenu son diplôme d'imprimeur-typographe en 1937. Il se perfectionna dans différentes imprimeries jusqu'au début de la guerre qui rendit soudain les emplois dans ce domaine plus rares du fait de la censure et de la fermeture de nombreuses entreprises de presse. Il travailla donc un temps dans un hôtel à Saint-Denis, à proximité du domicile de ses parents. Il y écoutait Radio-Londres avec ses amis et décida de passer en zone libre afin de rejoindre le Maroc. A Lyon, il fut dirigé vers Tarbes où il s'engagea le 2 octobre 1942 dans le 2^{ème} régiment de hussards à cheval. Il franchit la frontière espagnole le 2 juin 1943, toujours avec ses amis. Ils furent immédiatement arrêtés, menottés et emprisonnés par les gardes civils espagnols mais bénéficièrent, après quelques mois d'internement, de l'accord entre la Croix rouge et le gouvernement



Lors de la célébration de son centenaire, en 2022, entouré du général Michel Clémot et de Bernard Couesnon.

espagnol qui permettait l'échange des prisonniers français contre une cargaison de blé.

Le 1^{er} décembre 1943, ils embarquèrent à Malaga afin de rejoindre Casablanca. Le projet imaginé en écoutant Radio-Londres au début de la guerre était enfin réalisé. Les amis s'engagèrent dès leur arrivée dans le 6^{ème} régiment de Spahis marocains de Rabat, partant immédiatement à cheval pour Meknès, traversant l'Atlas pour prendre leur poste qui consistait à garder un camp de prisonniers allemands et italiens situé à Midelt (Algérie). Recherchant un engagement plus combattant, ils rejoignirent en juin 1944 les Commandos de France à Staoueli en Algérie. Ils s'entraînèrent alors très rudement, y compris au saut parachutiste et, en octobre, le petit groupe de Marcel Boscher embarqua sur le croiseur Montcalm pour Toulon puis rejoignit le sud des Vosges. Dès lors, il participe aux combats et à la libération de Gérardmer en novembre. En janvier 1945, il fait mouvement vers la poche de Belfort, prend part aux très violents combats meurtriers de la fin janvier, en particulier à Durrennetzen, dans lesquels Marcel Boscher montre tout son courage et sa clairvoyance puis pénètre le 9 février à Colmar, libérant ainsi la rive alsacienne du Rhin.

Fin mars 1945, la 1^{ère} armée du général de Lattre de Tassigny établit une tête de pont sur la rive droite du Rhin (pont sur bateaux à Germersheim) si bien que Marcel Boscher et son groupe pénètrent en avril 1945 dans la Forêt Noire. De très rudes combats à Langenbrand les opposent aux troupes allemandes qu'ils parviennent à neutraliser près de Baden puis ils progressent jusque dans le Tyrol autrichien lorsque la capitulation allemande est annoncée le 8 mai. Ses faits d'armes lui valent plusieurs distinctions de valeur pour la guerre de 1939-1944 : la Médaille militaire, la médaille de la Résistance française, la croix de guerre avec deux étoiles d'argent (deux citations à l'ordre de la Division), la croix du combattant volontaire. Il participe ensuite à l'occupation à Ravensburg jusqu'en décembre 1945, puis, à 24 ans, après un parcours de combattant remarquable, il est démobilisé en France le 18 février 1946.

Il reprend alors son métier d'imprimeur le 29 avril 1946 à Paris puis à Argent-sur-Sauldre avant de racheter et diriger l'Imprimerie du Commerce à Rambouillet du 1^{er} décembre 1966 au 1^{er} janvier 1982, lorsqu'il prend sa retraite. Dans l'intervalle Marcel Boscher a épousé à Issy-les-Moulineaux le 15 janvier 1949 Henriette avec qui il a deux fils, Alain et Marc.

En 1995, il reçoit la Légion d'honneur pour l'ensemble de son parcours aussi bien militaire que civil en tant qu'entrepreneur chevronné. Depuis lors, il était membre de notre comité.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Le cocktail d'été de notre comité aura lieu le dimanche 7 juin 2026

à 17h, à L'HOTEL MERCURE RELAYS DU CHATEAU
place de la Libération à Rambouillet.
Nous serons très heureux de vous y retrouver.
Inscriptions jusqu'au 22 mai.

L'assemblée générale de la SMLH se tiendra le 16 juin 2026, à Gruyères, en Suisse.

Les documents avec l'ordre du jour et la liste des résolutions vous ont été adressés par courrier. Lors de cette assemblée générale, nous aurons à élire sept nouveaux administrateurs pour combler les postes devenus vacants, les titulaires actuels ne pouvant plus de représenter. Le nouveau conseil d'administration aura ensuite à élire le nouveau président de notre société pour remplacer l'amiral Coldefy, arrivé au terme de ses trois mandats de trois ans.

Le samedi 26 septembre, Patrice Bourdelais présentera son livre récent, lors d'une conférence, dans le cadre des activités de notre comité :

Résister au souffle de l'épidémie, de la peste noire au Covid (CNRS éditions, 2025).

A la Maison familiale rurale de la Grange Colombe à 16 heures.

L'après-midi s'achèvera par le verre de l'amitié vers 17 heures.

Le jeudi 10 décembre, Julien Soccard, qui a été nommé chevalier de la Légion d'honneur (le 15 avril 2025, membre de notre comité) pour avoir coordonné la reconstruction du toit en plomb de Notre-Dame de Paris, présentera son expérience d'organisation de ces travaux uniques.

Salle Patenôtre à Rambouillet, à 18 heures.

Michel Clémot a récemment publié :

André Thome (1879-1916), maire de Sonchamp et député de Rambouillet – Mort pour la France. SHARY (Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yvelines), 2025.

Le paiement de votre cotisation, de l'abonnement à *La Cohorte*, de vos dons peut se faire désormais aisément par carte bancaire sur le site de la SMLH :

www.smlh.fr/espace-prive/paiement

ou bien par chèque bancaire adressé à SMLH, Hôtel des Invalides, 75700 Paris Cedex 07

Directeur de la publication : Michel Clémot, président du comité, tél. 06.59.58.24.41 – mél michel.clemot@hotmail.fr

Rédacteur en chef : Patrice Bourdelais, chargé de communication, tél. 06 37 16 22 33 – mél Bourdelais.Patrice@orange.fr